

Le Petit Rinxentois

Tél. : 03 21 99 90 60 — www.ville-rinxent.fr — Septembre 2018

Le mot du Maire

Samedi 28 juillet 2018. Cette date restera pour très longtemps gravée dans la mémoire des Rinxentaises et des Rinxentois.

Samedi 28 juillet 2018, Liam, 8 ans, perdait la vie rue Jules Guesde. Ce drame, causé par une vitesse excessive et une consommation d'alcool au-delà du raisonnable, nous amène à nous interroger.

Quel discours tenir, quelle politique mener, quels aménagements réaliser, pour que plus jamais, nous n'ayons à être confrontés à une telle horreur ?

Vendredi 17 août, Monsieur Penel, adjoint à l'urbanisme, a rencontré un architecte pour étudier ensemble les différentes possibilités d'aménagement de la rue Jules Guesde. À ce jour, nous attendons ses conclusions et propositions.

Enfin, j'appelle chacun d'entre nous à réfléchir aux risques liés à ce qu'il est convenu d'appeler la violence routière. Car dans ce cas, la solution ne peut venir que d'une prise de conscience collective. Aucun aménagement d'aucune sorte ne pourra en effet l'éviter.

Nous qui conduisons dans Rinxent, pensons à nos enfants.

**Votre maire,
Nicolas Lœuillet**

CENTRE DE LOISIRS UNE NOUVELLE FORMULE ATTENDUE PAR DE NOMBREUX PARENTS

Le centre de loisirs s'est terminé le vendredi 17 août. Durant ses six semaines de fonctionnement, nos enfants ont pu s'amuser et profiter du soleil.

Visite de Nausicaa et caserne des pompiers ; sorties à Bagatelle, Colline aux animaux, plage, patinoire, sans oublier le camping, autant d'activités qui furent au programme de cette édition 2018, pour le plus grand bonheur de tous. **Soit deux sorties par semaine en bus, sans participation financière supplémentaire des parents.**



Pour la municipalité, le challenge était difficile à relever : **offrir l'accueil à la journée complète demandé par de nombreux parents qui travaillent**, tout en maîtrisant le prix de l'inscription et en économisant sur le fonctionnement. Impossible équation nous direz-vous, et pourtant ! Grâce à la convention « temps libre » passée dès notre arrivée avec la CAF, les parents aux revenus modestes ont pu inscrire leurs enfants pour un tarif moins élevé que l'année précédente. Et pour les autres, s'il est vrai que le tarif a augmenté (raisonnablement), il faut aussi admettre qu'aujourd'hui, l'amplitude du service n'est plus la même.

Quant aux finances, nous avons dépensé 45 000 € de salaires et 15 400 € de frais de fonctionnement. Alors que l'an dernier, la commune avait dépensé 116 800 € et 51 300 € pour ces mêmes postes. Ce qui représente une économie de 107 700 €. En recettes, nous avons perçu 12 000 €, contre 19 500 € l'année précédente. Au final, le reste à charge pour la commune s'élève à 48 400 € contre 148 600 € en 2017.

Soit une économie nette de 100 200 €.

Cette nouvelle gestion du centre de loisirs, basée sur la redéfinition de ses priorités, nous a également permis de régler nos animateurs en temps et en heure. Ce qui n'avait pas été le cas l'année dernière.

Promesse tenue.

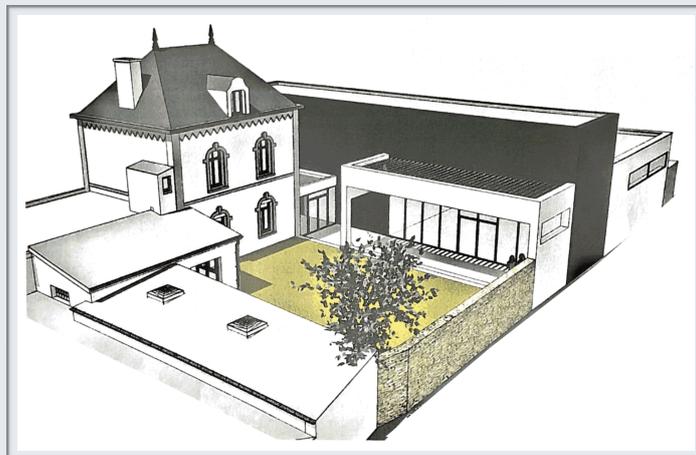
EXTENSION DE LA MAIRIE

LE POINT SUR LES TRAVAUX ET LES FINANCES

Depuis octobre 2016, aucune communication officielle concernant le chantier de l'extension n'a été faite. Après presque deux années de silence, il est enfin temps de vous exposer la situation financière, et de faire le point sur les travaux.

Assurément moderne, opposition de style, depuis des mois maintenant elle dresse sa masse sombre presque fièrement à côté des murs plus traditionnels de la mairie. Si ce n'est quelques bardages manquants, un échafaudage qui s'y agrippe encore et un petit aspect négligé, on pourrait croire opérationnelle l'extension de la mairie.

Permis de construire demandé le 2 juin 2015, obtenu le 28 octobre de la même année, les travaux ont débuté sur un bon rythme avant de connaître quelques bémols et de longues pauses. « La faute à pas de sous » : pas vraiment de demandes de subventions, un financement sur des fonds propres qui n'existent pas ou plus ; entreprises impayées, le chantier est resté de longs mois en panne sèche... et il le reste encore d'ailleurs.



Vous le savez maintenant, la situation financière de la commune ne permettait pas vraiment ce projet trop ambitieux, par certains côtés trop luxueux. Nous en avons hérité et nous allons donc devoir assurer... avec plus de rigueur et de discernement. Ainsi, nous avons déjà annulé la commande de plus de 27 000 € d'équipements qui ne nous semblaient pas vraiment indispensables (visiophonie, lave-verres, réfrigérateurs, etc.).

Malgré un emprunt de 400 000 € contracté fin 2017 par nos prédécesseurs, nous avons trouvé à notre arrivée nombre de factures impayées. Nous en avons depuis acquittées pour 74 394,36 € et en ce début septembre, « seule » une facture de 3 200 € n'a, pour l'instant, pas pu être réglée. Bien sûr, et on le comprend, pour les entreprises, pas question de reprendre le travail avant d'être payées ; pose des revêtements de sols, peintures intérieures et finitions de façades attendent donc encore.

Il faut également savoir que pour solder l'ensemble des factures restant à venir (travaux et maîtrise d'ouvrage), nous devons encore trouver quelques 100 000 €.

Restera ensuite à meubler les lieux : bureaux, matériel informatique, copieur, téléphonie, tables, chaises, etc. ; prévoir un mur de clôture et un portail côté rue de Lorraine, prévoir également une liaison (non prévue sur les plans initiaux) entre la mairie et son extension. Ne serait-ce que pour permettre au personnel, comme aux usagers, de se rendre d'un bureau à un autre sans devoir emprunter la rue.

Initialement prévue pour septembre 2017, l'ouverture de l'extension de la mairie pourrait finalement être effective... prochainement. Difficile en effet de s'avancer, peut-être au début de l'année prochaine, voire à la fin de l'été 2019. Disons que cette ouverture se fera d'abord en fonction de nos moyens, ce qui sera faire preuve de sagesse.

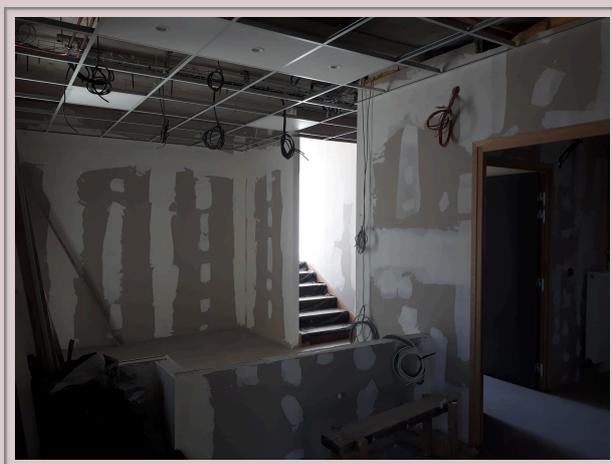
Le nouveau bâtiment répondra alors aux besoins d'accessibilité de la salle des mariages et du conseil municipal. Il devrait aussi permettre une réorganisation de l'ensemble des services avec des bureaux offrant aux administrés plus de confidentialité dans leurs démarches.



L'accueil, avec sur la droite, les toilettes



La salle des mariages et du conseil



L'accueil, qui sera sûrement aménagé en bureau



L'étage, avec au fond, les archives

ÉTAT DES FINANCES

Six mois après notre arrivée, et suite à la réunion publique du mois de juin, il nous a paru nécessaire de faire un point sur l'état des finances de votre commune.

Mardi 26 juin, le soir de la réunion publique, nous vous faisons un état des lieux de la situation financière. Nous devons 328 000 € à nos fournisseurs. À cela s'ajoutaient 160 000 € concernant les travaux de l'extension.

Soit un total de 488 000 €. Nous payions alors à l'époque nos factures avec **un retard de cinq à six mois**.

Depuis notre arrivée début avril, nous avons fait preuve de rigueur et nous avons malheureusement dû prendre des décisions impopulaires. Nos actions commencent à porter leurs fruits, car nous réglons maintenant nos factures avec « seulement » deux à trois mois de retard.

Au 10 septembre, nous avons donc **58 482,24 € de factures en attente** à la trésorerie de Marquise. Nous n'avons pas encore mandaté (c'est-à-dire envoyé à la trésorerie pour règlement) **88 097,41 € de factures**.

Enfin, il faut ajouter **9 994,80 € de prélèvements mensuels** (électricité, gaz, etc.).

Ce qui représente encore **un total d'impayés de 156 574,45 €**.

Mis en place par le Gouvernement après la canicule meurtrière de l'été 2003, ce fichier Canicule a été créé à Rinxent en 2012. Pour être efficace, il doit être mis à jour régulièrement.

Le CCAS de Rinxent propose à titre préventif à toute personne âgée de plus de 65 ans, handicapée, isolée et/ou fragilisée, de se faire connaître. L'inscription est facultative et basée sur le volontariat.

En cas de déclenchement du plan canicule par les services de l'Etat, le CCAS mettra en œuvre des actions afin d'assurer la sécurité de chacun. Les personnes inscrites seront contactées régulièrement par téléphone. Ce dispositif fait également appel à la vigilance et à la solidarité des voisins et des proches.

Pour s'inscrire sur le fichier, deux possibilités :

- Contacter le CCAS de Rinxent au **03 21 99 90 60**
- En ligne via le formulaire disponible sur <https://www.ville-rinxent.fr> (rubrique « Une vie plus pratique », page « Les démarches administratives »)

D'autre part, la plateforme téléphonique « **Canicule Info Service** » (**0800 06 66 66, appel gratuit**) fonctionne à partir du 1^{er} juin et informe en temps réel sur l'état du niveau d'alerte. Ce service est accessible 24h/24, 7 jours sur 7 avec des messages de conseils pour se prémunir des effets sur la santé en cas de fortes chaleurs.

LES RINXENTOIS ONT UN GRAND CŒUR

Le samedi 28 juillet, en fin de journée, un drame est survenu rue Jules Guesde. Un accident de la route a coûté la vie au petit Liam, 8 ans. Le conseil municipal a tenu à rendre hommage à cet enfant, en déposant une gerbe sur les lieux de l'accident le mardi suivant.

Vous avez été nombreux à participer à cette cérémonie poignante, et nous vous en remercions. Une rose, une pensée, un simple mot, auront été autant de témoignages de votre soutien à une famille sous le choc.

Soulignons également l'initiative d'une Rinxentoise, qui a mis en place une cagnotte en ligne. Son montant a été reversé en intégralité à la famille.

Dans la nuit de ce même samedi, un incendie s'est déclaré dans une maison rue Marcel Maillard. Une maman et ses quatre enfants en sont sortis indemnes, mais y ont malheureusement tout perdu.

Spontanément, de nombreux Rinxentois ont alors tenu à se manifester pour témoigner de leur solidarité. Ils proposaient tantôt leur aide, tantôt du matériel. C'est ainsi que nous avons pu assister à un bien bel élan de générosité, qui est allé droit au cœur de cette famille sinistrée.

Dans l'urgence, la commune a alors mis à disposition le local de l'ancienne bibliothèque, ce qui aura permis de stocker les dons des particuliers et des commerçants, amenés massivement dès le lendemain de l'incendie : vêtements, alimentaire, jouets, vaisselle, meubles, etc.

Mardi 31 juillet, la famille s'est installée dans un logement mis à sa disposition par la Municipalité.



À VOS IDÉES !

DONNONS UN NOM À L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE

Depuis que la bibliothèque a déménagé rue Jules Guesde, personne ne sait comment nommer ce local. Nous mettons donc en place un appel à participation. Puisque ce local est le vôtre, nous vous invitons à choisir son nom.

Pour vous aider dans votre réflexion, quelques informations sur ce bâtiment. Il se trouve place Paul Peset. Historiquement, il s'agissait de l'ancienne école des garçons. Elle est ensuite devenue la bibliothèque de Rinxent.

Depuis quelques mois, il est mis gratuitement à la disposition des associations de la commune (plusieurs en ont déjà bénéficié) pour organiser des réunions. Il rencontre d'ailleurs un grand succès. À l'avenir, il sera également utilisé par le CMJ, pour des actions inter-générationnelles, pour jardiner (nous vous en reparlerons !), etc. Vous avez jusqu'au 15 octobre minuit pour nous envoyer vos propositions sur notre page Facebook ou dans la boîte aux lettres de la mairie, à l'attention du CSNPABR (le Comité de Sélection du Nom Pour l'Ancienne Bibliothèque de Rinxent).

Après cette large consultation, le Comité se réunira à l'ancienne bibliothèque (forcément !) et choisira deux noms parmi vos propositions. Un vote sera alors mis en place : **vous aurez le dernier mot !**



CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Depuis notre arrivée en mars dernier, nous avons participé à deux conseils communautaires aux côtés de nos collègues de la Terre des Deux Caps. Jetons un œil sur les principales délibérations votées.

Vote du taux 2018 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : le taux a été fixé à 13,52%, au lieu des 11,52% en 2017.

Vote des taux d'imposition 2018 des taxes directes locales : les taux des taxes directes locales ont été maintenus.

Nominations au sein des commissions de travail :

- Bureau : Nicolas Lœuillet
- Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : Nicolas Lœuillet (suppléant)
- Finances : Nicolas Lœuillet
- Déchets Ménagers : Michel Rougeaux
- Services de Proximité : Alicia Omnes et Anne-Sophie Vidor
- Tourisme : Alicia Omnes
- Sport : Michel Rougeaux
- Communication, Culture et Patrimoine : Anne-Sophie Vidor
- Environnement et Développement Durable : Anne-Sophie Vidor
- Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme : Alicia Omnes

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes-rendus des conseils communautaires sur le site <http://www.terredes2caps.fr> rubrique « Territoire & Communes », « La CC de La Terre des 2 Caps », « Les Comptes-rendus ».



Prochaine réunion du Conseil
Communautaire : le 26 septembre à 19 h
Prochaine réunion du Conseil Municipal :
le 17 octobre à 19 h (cantine de l'école
d'Hydrequent)

Ils ont pointé le bout de leur nez : bienvenue !

- * Jade le 18 mai
- * Laly le 22 mai
- * Louise le 18 juin
- * Edenn le 19 juin
- * William le 20 juin
- * Gabin le 1er juillet
- * Ambre le 31 juillet

- * Lucas et Marceau le 11 août
- * Candice le 16 août
- * Loris le 25 août

Ils se sont dit oui !

- * Chloé et Denis le 18 août
- * Emilie et Fabrice le 8 septembre

Ils nous ont quittés

- * Marie-Paule Ducrocq le 26 mai
- * Anne-Marie Renard le 2 juillet
- * Francine Pâques le 5 juillet
- * Madeleine Bourdon le 17 juillet
- * Marguerite Bernard le 3 août
- * Gérard Lecointe le 4 août
- * François Buret le 5 août
- * Jean-Pierre Yvart le 6 septembre
- * Laurence Louguet le 8 septembre

UN POINT SUR LES TRAVAUX

Les finances ne sont certes pas brillantes. Cela ne nous empêche pas néanmoins de faire avancer certains sujets, notamment concernant la sécurité sur nos routes.

Durant le mois d'août, la société Hélios est intervenue dans les rues de la commune pour **repeindre les lignes de stop et les passages piétons**. Coût de l'intervention : 6.819,49 €.

Après avoir discuté avec les habitants de la rue du Buisson, **nous envisageons de passer cette rue en sens unique** (de la rue Salengro vers l'intérieur). Ceci afin de simplifier le stationnement et la circulation dans cette rue. Ce projet a donné lieu à un échange avec Monsieur le Maire de Marquise, puisque cette rue est partagée par nos deux communes.

Nous avons également rencontré l'ensemble des habitants de la rue Jean Ferrat. Aujourd'hui, cette rue ne possède aucune signalétique concernant la vitesse autorisée. Ce qui signifie qu'il est possible de circuler à 50 km/h dans cette petite cité où de nombreux enfants jouent très régulièrement. **Nous allons donc dans un premier temps limiter la circulation à 30 km/h et mettre en place l'affichage nécessaire**. Le même travail sera effectué pour la rue Marie Curie.

Ces derniers mois, notre service technique a multiplié les interventions. Malgré un effectif très restreint, malgré des conditions climatiques peu favorables au travail en extérieur durant l'été, l'équipe de Sylvain Lannoy est présente tous les jours pour entretenir notre belle commune. **Ravalement de la façade de la mairie, nettoyage des bâtiments communaux, entretien des espaces verts, rénovations dans les classes de nos écoles** : la liste est longue et non exhaustive. Il ne faut pas non plus oublier notre personnel technique féminin qui, chaque jour, **nettoie les locaux et assure le fonctionnement de nos cantines**.

Du 22 octobre au 30 novembre, la circulation de la rue Pasteur sera perturbée : l'entreprise Sade CGTH est autorisée à effectuer des travaux de renouvellement de branchement d'eau potable sur les trottoirs et la chaussée.

Nos enfants sont retournés à l'école depuis quelques semaines maintenant. Il nous semble donc utile de rappeler quelques consignes **concernant le stationnement aux abords du groupe scolaire** :

- * École maternelle : il est interdit de franchir le terre-plein central situé entre les places de stationnement. Ce terre-plein est un passage pour les piétons en général et les enfants en particulier.
- * École Paul Peset : il n'y a que quelques places disponibles devant l'école. Mais un parking se trouve quelques dizaines de mètres plus bas (après la mairie). De plus, les places matérialisées avec des « zébras » sont interdites au stationnement. Enfin, la place réservée aux handicapés est en fait ... réservée aux personnes handicapées, munies d'une carte y donnant accès.
- * École d'Hydrequent : de même que pour l'école Paul Peset, les places avec des « zébras » sont interdites au stationnement. Rappelons qu'un parking est à votre disposition en face de cet établissement scolaire, sans oublier celui de la place des anciens combattants, quelques mètres plus bas.

ÇA S'EST PASSÉ DERNIÈREMENT ...

Revenons sur les quelques événements qui ont eu lieu dans notre commune, tout au long d'un été aussi ensoleillé que chargé.

Lundi 23 juillet, Monsieur le Maire s'est rendu chez Me Daudruy pour signer le **compromis de vente du bâtiment** anciennement occupé par la société BDM. Le dossier avance et la vente devrait donc être effective dans les semaines à venir. Montant de la transaction (bâtiment et terrain) : 250.000 €.

L'été n'a pas été synonyme que de bonnes nouvelles. Lundi 23 juillet, **nos équipes ont ainsi constaté que notre salle des sports avait été visitée durant le week-end**. Quelques affaires volées, des portes fracturées : rien de bien grave mais force est de constater qu'il n'est jamais agréable d'être victime d'un vol. Toujours est-il qu'un projet de sécurisation de la mairie a été lancé dans la foulée pour éviter que de tels agissements ne se renouvellent au sein de la maison communale.

Le 25 juillet dans la soirée, Fabien Sudry, Préfet du Pas-de-Calais, activait le niveau 3 du plan canicule. Dès le 26 juillet, **deux équipes d'élus se sont rendues chez les personnes âgées de la commune**, qui vivent seules. L'occasion de discuter, de distribuer des bouteilles d'eau, de leur rappeler quelques consignes de prévention contre les fortes chaleurs.

Depuis quelques semaines maintenant, la commune a lancé un **appel à candidature concernant le**

poste de **Directeur Général des Services (DGS)**. En effet, Monsieur Levis, notre actuel secrétaire de mairie, fera valoir prochainement ses droits à la retraite. Nous avons donc souhaité mettre en place une transmission en douceur des dossiers entre ces deux agents, dans l'intérêt du service et de l'ensemble des administrés.

Les vendredis 27 juillet et 24 août, les élus ont invité l'ensemble du personnel communal à **un moment de convivialité et d'échanges autour de pizzas**. Ce fut l'occasion pour les participants de discuter de sujets très variés, en toute simplicité.

Notre site internet avait besoin d'un petit rafraîchissement et de quelques améliorations. C'est désormais chose faite. Plus d'informations dès la page d'accueil, plus de cohérence avec le Petit Rinxentois : **retrouvez toute l'actualité de votre commune** sur www.ville-rinxent.fr !

Samedi 25 août, l'association « Tous ensemble pour Rinxent » organisait **une soirée couscous à la salle polyvalente**. Plus de 140 personnes ont répondu présent.

La commune a organisé sa **première édition de la Fête des associations, samedi 8 septembre**. L'occasion pour un public, qui a répondu en nombre, de découvrir la vie associative de notre ville. Cet après-midi s'est achevé autour du verre de l'amitié, servi par la municipalité, en présence de Madame Brigitte Bourguignon. L'occasion de mettre à l'honneur

Noémy Dutrieux (championne de France de lutte) et Marie Couvreur (championne nationale de GRS).



Samedi 15 septembre au petit matin, vous étiez une quarantaine de bénévoles à répondre positivement à **notre appel à participer au World Clean Up Day**. Cet événement mondial et citoyen a pour objectif de nettoyer la planète en une journée. En 3 heures, nous avons ainsi ramassé plus de 170 kg de déchets. Nous y reviendrons prochainement.



Le dimanche 16 septembre, vous avez pu assister à la **11ème édition du Slalom de la Vallée Heureuse**, organisée par le Calais Auto Racing.

Tout l'été, le **Repair Café Côte d'Opale** était à Rinxent pour **former de futurs bénévoles** pour ses antennes locales. Si vous êtes intéressés pour devenir bénévole à Rinxent, contactez Claude Pérard au 06 60 77 89 84 ou par mail repair-cafe-cote-opale@laposte.net.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- Samedi 29 septembre, l'association « Les P'tits Loups de Lyon - Enfants hospitalisés » organise une **Zumba Party** de 19 h 30 à 21 h 30, salle polyvalente.
- **La prochaine réunion du Conseil Municipal** aura lieu le mercredi 17 octobre à 19 h à la cantine de l'école d'Hydrequent.
- La Ligue contre le cancer organise le samedi 20 octobre, à l'occasion d'**Octobre Rose, une Marche pour tous**. Le rendez-vous est donné à la salle de sports de Rinxent à partir de 14 h 30. Les participants sont invités à apporter une touche de rose à leur tenue. La participation est fixée à 2 € par personne. L'intégralité des dons sera reversée à la Ligue contre le cancer.
- Le **centre de loisirs reprend ses droits pour les vacances de la Toussaint**, du 22 octobre au 2 novembre. Inscriptions du 1er au 5 octobre aux horaires d'ouverture de la mairie.
- À l'occasion de **la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918**, nous vous donnons rendez-vous à la salle polyvalente. Au programme : chants, lectures et exposition par les écoliers de Rinxent, défilé avec l'harmonie municipale. Mme Brigitte Bourguignon, députée de la 6ème circonscription, assistera à cette commémoration.
- Vendredi 16 novembre à 20 h 30, la troupe du Théâtre Déboulonné (au sein de laquelle se trouve un Rinxentois !) sera sur les planches de la salle polyvalente pour une représentation de sa pièce « **Amour, Poison et Crustacés** ». De et mise en scène Olivier Lepetit. Réservations au 06 75 78 30 09 ou par mail contact@letheatredeboulonne.fr. **Tarif unique : 5 €.** **Gratuit pour les moins de 12 ans et demandeurs d'emploi.**
- Samedi 24 novembre, le Conseil Municipal des Jeunes organise sa **traditionnelle bourse aux jouets**, à la salle polyvalente. Inscriptions en mairie à partir du lundi 5 novembre jusqu'au mercredi 21 novembre inclus.
- Le dimanche 2 décembre, aura lieu au Monument aux morts l'**hommage national aux morts pour la France en Algérie, Tunisie et Maroc**. Rendez-vous sur le parking de l'école maternelle.
- Dimanche 9 décembre, nous vous invitons à **marcher et courir pour le Téléthon**. Le départ se fera au stade Marcel Maillard. Parcours enfants, marche de 5 km, courses de 5 et 10 km. Participation : enfants à partir de 3 €, adultes à partir de 5 €. Inscriptions le jour même. L'intégralité des dons sera reversée à l'AFM-Téléthon.

Permanences

Nicolas Lœuillet, maire : sur rendez-vous
Affaires sociales : le samedi de 9 h à 12 h sur RDV
Policier municipal : lun., merc. et ven. de 8 h 30 à 10 h

Infos pratiques

Mairie de Rinxent
3 rue du Général de Gaulle
Tél. : 03 21 99 90 60
www.ville-rinxent.fr — mairie.rinxent@nordnet.fr
De lun. à ven. de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h 30
Le samedi de 10 h 30 à 12 h
Facebook : <https://facebook.com/rinxent>
Instagram : <https://instagram.com/rinxent>

Bibliothèque municipale Delphine Levisse
20 rue Jules Guesde
Tél. : 09 63 50 47 16
bibliotheque-rinxent@orange.fr
Du mardi au vendredi de 14 h à 19 h
Le samedi de 10 h à 12 h

Agence postale communale
Tél. : 03 21 91 77 82
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h

Groupe scolaire Jacques Brel
École maternelle : 03 21 92 89 65
École primaire Rinxent : 03 21 92 89 29
École primaire Hydrequent : 03 21 87 15 05

Marché d'Hydrequent
Place des anciens combattants
Tous les samedis matin de 8 h à 13 h

Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps
Le Cardo 62250 Marquise
Tél. : 03 21 87 57 57
www.terredes2caps.fr — contact@terredes2caps.com

Déchèterie communautaire
Chemin des Poissonniers 62250 Marquise
Tél. : 03 21 87 69 99

EDF Dépannage — 09 72 67 50 62